

« Les chercheurs ne se font pas dicter leurs résultats »

Professeur émérite des universités, Catherine Regnault-Roger éclaire de par son expérience le débat qui émerge en raison des liens historiques tissés entre UPPA et des entreprises telles que TotalEnergies.

Après près de 200 publications scientifiques et techniques et une quinzaine d'ouvrages, notamment sur la bioprotection des agroécosystèmes et de l'environnement, Catherine Regnault-Roger reste toujours très impliquée au sein de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Professeur émérite des universités, elle a mené durant sa carrière plusieurs partenariats avec le secteur privé, aussi bien avec des petites sociétés que de grands groupes.

Une contribution au rayonnement

Faut-il craindre l'emprise de ces entreprises sur les bienfaits de la recherche ? À l'heure où la polémique enfle sur les liens historiques tissés entre l'UPPA et TotalEnergies, elle apporte son regard sur ces collaborations, qui à ses yeux sont indispensables à



Catherine Regnault-Roger, professeur émérite des universités. Archives J.-P. Gionnet

plusieurs titres. Catherine Regnault-Roger rappelle avant tout le rôle que les universités doivent selon elle jouer : celui de former avec des enseignements qui doivent être à l'écoute de la société et qui se nourrissent des recherches menées, non seulement entre laboratoires internationaux, mais aussi des échanges avec des partenaires économiques.

« Les partenariats de recherche entre les universités et les entreprises privées procèdent d'ailleurs de cette logique », assure-t-elle. « En plus, ils peuvent

apporter des financements bienvenus aux laboratoires universitaires, financements qui contribuent à leurs activités et à leur rayonnement. »

L'exemple de l'une de ses premières collaborations lui permet d'éclairer ses propos : celle menée avec la société Elf-Atochem SA, qui avait alors permis d'aboutir au dépôt de deux brevets aux échelons européen et mondial. « L'objet de nos recherches était de remplacer l'utilisation de pesticides de synthèse par des biopesticides d'origine végétale. » Cette orientation des

recherches pour explorer les propriétés phytopharmaceutiques des plantes s'est ensuite largement développée et de nombreuses formulations de diverses entreprises ont été commercialisées depuis comme bio-insecticides, se félicite la chercheuse. Elle a d'ailleurs continué à explorer ce thème en menant diverses collaborations.

Crédibilité du chercheur

Pour cette scientifique, il ne faut donc pas craindre à tout prix un risque d'orientation de la recherche au profit de l'intérêt du secteur privé. « Les chercheurs universitaires sont évidemment indépendants et ne se font pas dicter les résultats qu'ils doivent obtenir », argumente Catherine Regnault-Roger. C'est une question d'éthique et c'est aussi la crédibilité du chercheur et sa réputation qui sont en jeu.

« N'oublions pas que les travaux de chercheurs du public sont jugés par leurs pairs au sein d'organismes d'évaluation des recherches nationaux, des comités scientifiques qui intègrent des experts spécialistes du domaine de toute la France, européens et étrangers, reconnus pour la haute qualité de leurs recherches », souligne-t-elle encore.

L'encadrement des contrats qui

a largement évolué depuis 20 ans constitue aussi, selon son expérience, un garde-fou. Depuis les années 2000, ce sont des cellules de valorisation de la recherche avec des experts juristes qui œuvrent au sein des universités. « Elles constituent des structures très utiles qui épaulent les chercheurs dans la réalisation de ces partenariats et pour faire respecter les contrats signés si des divergences d'appréciation apparaissent entre les parties. Elles sont gage de respect mutuel entre les entités privées et publiques », apprécie-t-elle.

Faire progresser la science

Quant au financement des recherches qui sont souvent multiples et aujourd'hui se réalisent notamment dans des programmes-cadres européens requérant des collaborations des institutions publiques et sociétés privées, ils seraient aussi un gage permettant de répondre avant tout à des orientations politiques définies en fonction des enjeux sociétaux et non pas en raison du seul critère de rentabilité pour une entreprise.

« On remarquera enfin que faire progresser la connaissance et la science n'est jamais négatif en soi », estime-t-elle.

BÉNÉDICTE MALLET